

POURQUOI?

Au-delà de l'objectif de préservation de l'environnement, les économies d'énergie s'imposent aux gestionnaires locaux comme un outil d'optimisation financière.

POUR QUI?

Concernant le parc d'éclairage public, plus il est vétuste et important, plus les économies prennent de l'ampleur et jouent leur effet de levier.

COMMENT?

Après avoir évalué l'état des installations et les bénéfices attendus, les collectivités déclinent les financements pour réduire la charge de l'investissement.

Energie

Financer la rénovation de l'éclairage public, mode d'emploi



Largement promue, la rénovation de l'éclairage public n'est pas encore aboutie. Difficile de croire que, en 2022, 40% du parc de l'éclairage public était encore âgé de 25 ans et plus, et que seulement 30% des lampes étaient des leds.

Ces derniers mois, le sujet a trouvé un écho favorable auprès des collectivités car de nouveaux financements ont été mis sur la table. Et vu le nombre d'appels

d'offres publiés, les chantiers se multiplient. «A fin 2023, on peut estimer que seuls 15 à 20% du parc ont encore plus de 25 ans. Et d'ici à 2027, les lampes sodium haute pression seront interdites à la vente et les leds, qui divisent par deux la puissance des lampes, deviendront la norme», affirme Wilfried Kopec, chef du département «autres infrastructures en réseau» de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR).

INVESTISSEMENT ET MAINTENANCE

Depuis une dizaine d'années, l'entretien de l'éclairage public a été fortement mutualisé avec les intercommunalités et les syndicats d'énergie, permettant d'engager des projets d'envergure. Créé en 2001, le syndicat Territoire d'énergie Var (TE83) a deux compétences

optionnelles: l'investissement et la maintenance de l'éclairage public. «Sur 143 communes membres, 65 nous ont délégué la maintenance de 40000 points lumineux», indique Philippe Icke, directeur de TE83. «Il est alors possible d'assurer en interne une stratégie d'investissement et de maintenance de manière optimisée», pointe Wilfried Kopec. Et de trouver les aides pour compléter les financements.



AVANTAGE

La complémentarité des outils financiers et leur diversité rendent la démarche attractive.



INCONVÉNIENT

Seuls les projets d'envergure génèrent un niveau d'économies important.

Si les collectivités ont accès à la DSIL et la DETR (*), ce n'est pas le cas des syndicats. «De la même façon, l'intracring [dispositif financier qui consiste à réaliser des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie, ndr] de la Banque des territoires ne nous était pas accessible. Désormais, il l'est, mais le fait que ce sont les communes qui paient les factures et, donc, récoltent les fruits des économies, tandis

que le syndicat porte les projets, complexifie l'outil. Nous avons trouvé d'autres façons de nous financer», illustre Philippe Icke.

Les certificats d'économie d'énergie (CEE) demeurent une ressource non négligeable aux yeux du maître d'ouvrage public. «Pour l'investissement sur les matériels, les CEE permettent de récupérer



Dans le Var, à la demande de Saint-Tropez, TE83 a installé des caméras sur le parking de la ville, alimentées par l'éclairage et directement connectées.

TE83 - SYMELLEC

entre 50 et 70 euros par luminaire remplacé», assure Wilfried Kopec. Depuis dix ans, TE83 dépose en propre les CEE qui sont reversées, en très grande partie, aux communes qui participent aux travaux. En 2022, le syndicat a engagé 1,7 million d'euros de travaux d'économies et d'énergie, et a redistribué 103089 euros à neuf communes.

Axé sur les opérations à valeur ajoutée en matière de biodiversité, le fonds vert porté par les préfetures

est entré en jeu en 2023. « Nous avons heureusement réalisé les diagnostics "éclairage" car il a fallu, entre début janvier et mi-mars, déposer 45 dossiers, un par commune. Tous ont été acceptés. Sur un montant de travaux de 7 millions d'euros, TE83 a obtenu 2,6 millions, soit une part très substantielle du plan de financement », explique Philippe Icke. Il annonce un amortissement des travaux d'ici à trois ans.

Le fonds vert vise la rénovation de 10% du parc par an et l'éclairage public est le second poste après la rénovation des bâtiments. « Il faut que les collectivités s'engagent dans l'élaboration du plan d'action avant d'obtenir des financements du fonds vert », précise Wilfried Kopec. Depuis 2022, la FNCRR porte le sous-programme Lum'Acte, qui finance les audits nécessaires aux plans d'action (80% des fonds), les acquisitions de matériel et l'aide au montage des marchés de maintenance-exploitation. Sur une enveloppe de 10 millions, 8 ont été fléchés sur les aides bénéficiant à 141 territoires. Pour un même projet, Lum'Acte (renouvelé jusqu'en 2026) peut donc financer les études et le fonds verts, l'investissement.

TÉMOIGNAGE

« Notre dispositif est un cercle vertueux »

JEAN-PAUL TISSOT,
conseiller communautaire
délégué à l'éclairage
de la CA Loire Forez (*)

« Le fonds mis en place en 2015 est un encouragement réel pour pousser les communes à décider l'extinction nocturne des luminaires: les kilowatt-heures non consommés sont mesurés

puis versés dans un fonds et redistribués aux communes pour réaliser les travaux de rénovation de leurs bâtiments. Aujourd'hui, 83 communes la pratiquent, selon des règles qu'elles définissent elles-mêmes. Nous avons baptisé ce dispositif "le cercle vertueux" car il revient ensuite aux communes de reverser une partie des économies nouvelles: 25% pour les communes qui appliquent l'extinction et 50% pour les autres. En 2022, 200000 euros ont été affectés au financement de 21 projets. »

(*) 87 communes, 110800 hab., Loire.

EXTINCTION LA NUIT

Les économies d'énergie, un pactole? Selon Sébastien Illouz, responsable du pôle « efficacité énergétique » de la direction des investissements de la Banque des territoires, « lorsque les collectivités choisissent l'extinction de l'éclairage la nuit, elles dégagent des économies reversées dans leur budget de ☺☺●

●○○ fonctionnement mais, de fait, elles perdent cette marge de manœuvre qui leur permettrait de financer en partie leurs travaux de rénovation». Pour Wilfried Kopec, «avec la hausse du prix de l'énergie, les économies générées, quand les travaux réduisent de 50% la consommation, permettent tout juste de stabiliser la dépense des collectivités et d'éviter la catastrophe. Il faut aller plus loin». Ayant peu d'impact sur les budgets locaux et offrant un retour sur investissement assez rapide (douze à treize ans), les travaux trouvent des financements complémentaires, comme l'intracring, qui s'appuient sur ces économies attendues. Après avoir évalué les gains engrangés par les travaux, les collectivités reversent les économies équivalentes pour effectuer les investissements.

La Banque des territoires peut financer jusqu'à 100% des travaux (à un taux de 2%). La durée du chantier ne doit pas dépasser trois ans et celle de remboursement peut s'étaler sur treize. «L'objectif est d'amorcer un cercle vertueux en engageant les premiers travaux d'économie d'énergie. Les économies obtenues sont amplifiées d'autant plus que le prix réel de l'énergie aura augmenté, explique Sébastien Illouz. Dans les opérations portées par les collectivités en direct, les économies sont globalement au rendez-vous. Mais, en passant par un marché global de performance énergétique [MGPE], elles s'assurent un niveau de ressources négocié et une maintenance maîtrisée: l'entreprise qui réalise les travaux a l'obligation de générer un niveau d'économies prédéfini.»

OPTIMISER AVEC LE RÉSEAU INTELLIGENT

Les MGPE trouvent ainsi leur place lorsque les villes n'ont pas de service intégré leur permettant de gérer les travaux. «En négociant sur un niveau de commandes élevé, nous obtenons des prix bien plus intéressants», estime le directeur de TE83. Le syndicat ne délègue pas à une entreprise les bénéfices de ses investissements: «Nous achetons les luminaires qui sont ensuite posés par une autre société. Avec le soutien du fonds vert, 17000 points lumineux vont être remplacés. Ce qui amènera à 50% le taux de leds.»

Grâce à des investissements plus ambitieux, les économies peuvent devenir plus intéressantes. «En profitant de la rénovation du parc pour installer un réseau intelligent, couplant variations de lumière, coupures et pilotage, 80% d'économies peuvent être réalisées», indique Wilfried Kopec. TE83 a obtenu du Feder 1,4 million d'euros sur les 2,2 millions nécessaires

Une accélération

Les nouveaux financements ont accéléré les programmes de rénovation du parc d'éclairage public. Le taux de renouvellement du parc a très peu crû, passant de 4% par an en 2022 à 6 à 8% en 2023.

Rambouillet (Yvelines) 27 000 hab.

Les travaux, dont le passage aux leds, aboutiront à 68% d'économies d'énergie



VÉRONIQUE MATILLON, maire

Après avoir lancé un marché global de performance énergétique, Rambouillet a signé un contrat de performance avec la société Satelec. L'opération de rénovation de l'éclairage public s'élève à 6,7 millions d'euros (investissement et fonctionnement). Les travaux d'investissement, qui devraient être bouclés en deux ans, consistent à équiper l'ensemble des points lumineux de leds, à prévoir un abaissement progressif de l'éclairage et à mettre en place un réseau connecté (3,7 millions d'euros).

«Nous attendons 68% d'économies d'énergie. Pour financer l'opération, la ville va obtenir une subvention du conseil départemental de 1,5 million, une aide du fonds vert de 370000 euros et des avances remboursables de 3,7 millions de la Banque des territoires au titre de l'intracring», détaille la maire, Véronique Matillon. L'autofinancement s'élèvera à 874000 euros. Les avances remboursables proposées à un taux de 2% le seront par les CEE. «Les économies nous permettront de réduire nos charges de fonctionnement, poursuit l'élue. L'intracring était pour nous le seul moyen d'atteindre plus de 40% d'économies.»

Contact

Véronique Matillon, cabinetdumaire@rambouillet.fr

pour mettre en place la télégestion des armoires de commande et les outils gérant les coupures à distance. Et Philippe Icke de préciser: «Une alimentation en électricité 24 heures sur 24, nous permet, comme Saint-Tropez nous l'a demandé, d'installer des caméras sur le parking de la ville, alimentées par l'éclairage et directement connectées.» ● Clémence Villedieu

(*) Dotation de soutien à l'investissement local et dotation d'équipement des territoires ruraux.